

AGRICULTURE ET FORÊT, DE LA CONCURRENCE À LA COMPLÉMENTARITÉ

Daniel Terrasson*

Dans les temps reculés, la forêt a pu fournir à l'homme le cadre et les moyens de son existence. De nos jours, il subsiste encore des témoins de ce mode de vie basé sur une économie de cueillette, dans certains rares endroits de la ceinture intertropicale. Néanmoins, le développement de l'humanité est passé par celui de l'agriculture et de l'élevage. Depuis, ces deux activités entretiennent avec la forêt des rapports complexes de concurrence et de complémentarité. Ceux-ci sont d'autant plus importants à étudier qu'agriculture et forêt occupent l'essentiel de notre territoire national, et que l'agriculture européenne est entrée dans une phase d'incertitude.

Si nous faisons un retour en arrière sur notre histoire, nous constatons une double évolution : concernant l'occupation de l'espace d'abord, et ensuite dans les rapports entre le monde paysan et la forêt. Nous commencerons par examiner ces aspects, puis nous verrons comment agriculture et forêt peuvent parfois être associés dans le même système de production. Enfin, nous nous interrogerons sur les préoccupations actuelles en terme d'agriculture et de forêt.

Espace agricole contre espace forestier

Dans notre histoire, deux périodes successives peuvent être distinguées quant à la dynamique de l'occupation de l'espace par l'agriculture et la forêt. On observe tout d'abord une longue période pendant laquelle la forêt a été progressivement défrichée pour faire face aux besoins alimentaires d'une population en augmentation. L'accroissement des surfaces cultivées est alors le seul moyen d'augmenter la production, et, de plus, celle-ci doit être localisée au plus près des concentrations humaines, pour des contraintes tant matérielles que politiques.

* CEMAGREF,
BP 44
92163 Antony cedex
France

La surface de la forêt en France diminue de plus de moitié entre le V^e et le XVII^e siècle

Ce phénomène n'a malgré tout rien de continu. Il suit les évolutions démographiques dans un contexte où les périodes de croissance peuvent être interrompues par de fortes récessions pendant les périodes d'insécurité ou d'épidémies. L'espace agricole connaît ainsi une extension maximale au XIII^e siècle avant de régresser pendant la crise démographique de la fin du Moyen Âge qui accompagne l'épidémie de peste noire, puis pendant la guerre de Cent Ans. Enfin c'est après les famines du XVIII^e siècle et les troubles de la révolution que le rythme des défrichements connaît son niveau le plus haut, à la faveur de la redistribution des biens de l'Église et de la noblesse, mais aussi de la liberté donnée aux propriétaires de disposer librement de leurs biens. Au milieu du XIX^e siècle, BAUDRILLART évalue la surface forestière de la France à 6,3 millions d'hectares, soit un taux de boisement de 11,5 %, alors que, d'après les estimations de G. HUFFEL, elle représentait environ 30 millions d'hectares au V^e siècle, et 13 millions au XVII^e siècle.

À partir de cette époque, les tendances s'inversent. La révolution industrielle crée des emplois en dehors de l'agriculture, mais surtout le développement des moyens de communication n'impose plus la production sur place des denrées alimentaires. Cela se traduit par une récession progressive de l'agriculture affectant les zones les moins productives ou les moins à même de profiter du développement de la mécanisation.

L'évolution spatiale

Les terres abandonnées par l'agriculture retournent alors à la forêt, par suite de processus naturels, ou du fait de l'action volontaire des propriétaires qui ne trouvent pas d'autre moyen de valoriser leur capital foncier. L'État contribue également à accélérer le phénomène dans certaines régions en engageant une politique de reboisement des terres incultes et de lutte contre l'érosion grâce au reboisement. C'est la « restauration des terrains de montagne ».

Il faut, cependant, bien considérer que jusqu'à ces dernières années, la récession de l'agriculture dans les régions à handicap (zone méditerranéenne, montagne) s'accompagne d'une poursuite des défrichements à usage agricole dans les régions les plus productives (comme dans les Landes en particulier). L'évolution de la politique agricole commune pourrait néanmoins conduire à une généralisation, au niveau national de la réduction de l'espace agricole au profit de la forêt. Actuellement la forêt couvre environ 15 millions d'ha en France, soit 27 % du territoire.

Parallèlement à cette évolution spatiale, les rapports entre les paysans et le monde forestier ont également évolué.

Paysans et forêts: de la colonisation à l'éviction

Pendant tout le Moyen-Age, la forêt est non seulement pour les paysans une réserve foncière pour des extensions futures, mais c'est aussi un prolongement de l'espace agricole. Elle produit le bois de feu et de service, un complément alimentaire à travers la chasse et la cueillette, et elle contribue à la nourriture du bétail (pâturage, panage...).

L'augmentation de la pression humaine suscite pourtant l'inquiétude du pouvoir, qui est également le principal propriétaire forestier, et l'amène à prendre des mesures de protection de plus en plus contraignantes dont les plus anciennes remontent à Philippe Auguste. Il ne s'agit pas, dans un premier temps, de mesures écologiques avant la lettre, mais de préserver les chasses et les patrimoines seigneuriaux. L'intérêt public n'intervient que dans un second temps, et plus spécialement sous COLBERT qui, au XVII^e siècle, cherche à garantir l'approvisionnement en bois de la Marine royale.

Outre la limitation des défrichements, l'objectif est d'abord de « chasser » les paysans de la forêt, ou plus exactement de réduire les usages les plus dommageables à sa pérennité. Le paysan en vient même à être « repoussé » par la forêt lorsque l'intérêt public est évoqué avec la « restauration des terrains de montagne ».

Plus généralement, le paysan devenu extérieur à la forêt n'a plus que les inconvénients de ce voisin encombrant. En lisière, il subit les dégâts de gibier et les pertes de rendement dues à l'ombre et aux racines des arbres. Avec l'instauration du plan de chasse au grand gibier, l'agriculteur se voit même interdire le tir des animaux qu'il contribue à nourrir, et qui sont désormais réservés au propriétaire forestier.

Quel que soit leur bien fondé et le niveau des compensations éventuellement mises en place, ces réglementations vont progressivement opposer durablement paysans et monde forestier. Au-delà des raisons objectives, l'arrière plan social est évident: le monde forestier est celui de l'État et des propriétaires terriens, des gardes et des lois. Cette opposition se traduit même parfois par de véritables conflits. Le plus célèbre est la « guerre des demoiselles » qui oppose au XIX^e siècle paysans ariégeois et autorité forestière.

Ce divorce entre agriculture et monde forestier a souvent été évoqué. Il cache, malgré tout, la place que la forêt a conservé dans le

**Les
réglementations
vont opposer
durablement
paysans et
forestiers**

fonctionnement actuel des exploitations agricoles, que celle-ci appartienne ou non aux agriculteurs.

Le sylvopastoralisme, ou pacage itinérant de troupeaux ovins ou caprins dans des forêts claires, concerne encore près de deux millions d'hectares. Cette pratique est, cependant, en réduction régulière depuis près d'un siècle. Elle pourrait malgré tout connaître un renouveau sous l'impulsion des collectivités locales, soucieuses de limiter l'inflammabilité des peuplements forestiers.

La forêt, fait plus partie du patrimoine que de l'exploitation des agriculteurs

Par ailleurs, 22 % de la forêt privée française appartient à des exploitants agricoles. La course à la productivité des dernières décennies les a fréquemment conduit à considérer que cette forêt était plus un élément de leur patrimoine qu'une partie intégrante de leur exploitation. Les difficultés économiques actuelles les contraignent par contre à rechercher une diversification de leur activité, et cette forêt suscite actuellement un regain d'intérêt. De surcroît, dans les régions forestières, de nombreux agriculteurs ont des activités sylvicoles, y compris pour le compte de tiers, afin d'occuper le temps disponible pendant les périodes hivernales.

Néanmoins, dans de nombreuses régions, le recul de la forêt a été tel que les besoins en bois des populations locales n'étaient plus assurés. Or, si la satisfaction des besoins alimentaires constitue la priorité absolue, le bois demeure un produit de première nécessité. C'est non seulement la première source d'énergie mais encore un matériau indispensable pour la fabrication de nombreux outils et la construction. Faute de forêt, il a fallu réintroduire l'arbre dans l'espace agricole.

Des arbres dans l'espace agricole

Les besoins en bois de feu des paysans expliquent le développement des boisements linéaires, et les formes spécifiques de tailles : «ragosses» en Bretagne, «têtards» de saule, de chêne ou de frêne dans la plupart des régions. Il faut, en effet, rappeler que les usages anciens réservaient la grume au propriétaire du sol et les branches au paysan locataire.

Outre les alignements, il est également possible de produire une culture en sous-étage d'un boisement peu dense. Cette formule est fréquente pour des arbres fruitiers (pâturage sous pommiers en Normandie, cultures sous noyers ou oliviers...). Elle est toutefois beaucoup plus rare en Europe avec des arbres produisant uniquement du bois.

Le seul exemple est celui de la populiculture née au XVII^e siècle sous forme d'une association pâturage - peupleraie. D'autres cultu-

res sont possibles dans les jeunes peuplements lorsque les frondaisons laissent encore passer suffisamment de lumière. Dans la vallée de la Garonne, il est fréquent de rencontrer des plantations intercalaires de céréales dans les jeunes peupleraies.

Ce type d'association constitue l'agroforesterie. Si son extension est limitée en Europe, elle connaît par contre un essor important dans divers pays en développement, et tout particulièrement en Chine. Des associations complexes y ont été mises au point avec une succession de cultures de plus en plus tolérantes à l'ombre au fur et à mesure du vieillissement des peuplements.

L'agroforesterie connaît un essor important dans des pays en développement

Des perspectives incertaines dans un contexte ambigu

Des agriculteurs qui oscillent entre un sentiment d'exclusion et un regain d'intérêt pour la forêt : la situation paraît confuse. Et, elle l'est actuellement tant pour les acteurs concernés que pour l'opinion publique lorsque celle-ci s'interroge sur la place respective de l'agriculture et de la forêt.

Les agriculteurs sont confrontés à la politique de l'Union Européenne qui encourage le boisement des terres agricoles, afin de limiter les surplus alimentaires. Des systèmes d'aides ont été mis en place, de façon timide en France, mais beaucoup plus énergiquement dans d'autres pays notamment au Royaume Uni ou en Allemagne.

La recherche s'est également saisie de la question. Elle développe plusieurs modèles adaptés aux contraintes socio-économiques des exploitations agricoles. Ce sont les taillis à courte rotation pour la production de bois-énergie ou des formes nouvelles d'agroforesterie permettant de maintenir un revenu agricole pendant la période de croissance initiale de feuillus dits précieux (merisier, noyers...). Face à cela, les agriculteurs se heurtent à des limitations administratives au boisement de plus en plus fréquentes.

Du côté de l'opinion publique - en soulignant le flou qui entoure ce concept - la forêt paradigme de la nature a longtemps été un sanctuaire à protéger contre l'appétit des villes et des campagnes. De ce statut d'agressée, elle est passée très récemment, dans certaines régions et pour certaines catégories de la population, à celui d'agresseur : « il faut protéger l'espace agricole contre l'envahissement par la forêt », « il faut lutter contre la fermeture de nos paysages ». C'est précisément cette seconde composante de la demande sociale qui inspire la réglementation des boisements. Parallèlement, la même opinion publique s'indigne vigoureusement contre le défrichement des forêts tropicales, justifié pour une bonne partie par la recherche de pâturages ou de nouvelles terres arables... Existerait-il un devoir

de préserver la forêt pour certains, et un droit à l'espace ouvert pour d'autres ? Ce parallèle est certes provocateur, mais il devrait au minimum nous inciter à approfondir ce que dissimule la référence à une valeur patrimoniale, rarement explicitée de façon satisfaisante.

Vers une complémentarité dynamique

Au delà de ces ambiguïtés, trois points essentiels doivent être retenus concernant les rapports entre l'agriculture et la forêt dans notre pays.

Tout d'abord, la dynamique de ces deux modes d'occupation de l'espace est essentiellement impulsée par le contexte agricole, même si d'autres composantes liées à l'urbanisation et aux besoins industriels ne doivent pas être négligées. Les politiques de protection de la forêt ont été relativement inefficaces tant que l'accroissement des surfaces cultivables était une nécessité, en ce sens qu'elles n'ont pas empêché la réduction des surfaces forestières. Les politiques de reboisement, y compris celles de restauration des terrains de montagne, ont plutôt accompagné des phénomènes (peut-être inéluctables) qu'elles n'ont suscité des transformations.

**L'agroforesterie,
solution commune
à la durabilité
de la forêt
et de l'agriculture ?**

Cela n'est pas vraiment une surprise dans la mesure où la rentabilité économique à l'hectare de la forêt a toujours été très en deça de celle de l'agriculture. Les aides au reboisement n'ont jamais réellement renversé cette tendance. Elles ont largement été contrebalancées par les soutiens indirects aux produits agricoles. Cette situation se retrouve dans beaucoup de pays sans être pour autant générale. En Chine, par exemple, le développement de l'agroforesterie s'explique par une rentabilité supérieure de l'investissement forestier par rapport à celle de l'investissement agricole : la culture en sous-étage apporte les produits alimentaires indispensables, et la plantation d'arbres le revenu monétaire.

Ensuite, l'agriculture et la forêt occupent l'essentiel de l'espace et restent les moteurs économiques ainsi que les principales sources d'emplois de nombreuses zones rurales et notamment de celles qui ne bénéficient pas d'atouts touristiques majeurs. L'équilibre entre ces deux activités, et leur viabilité reste donc une préoccupation de premier plan pour le devenir des territoires ruraux, même si d'autres éléments doivent être pris en compte.

L'agriculture et la forêt sont toutes deux entrées dans une phase de turbulences provoquée à la fois par l'évolution du contexte économique, mais aussi par une demande de plus en plus forte pour

une meilleure prise en compte des usages non marchands de ces deux catégories d'espaces : rôle écologique, fonction paysagère, loisir... Si l'avenir est encore difficile à prédire, il semble néanmoins qu'il devrait se traduire par un rapprochement entre les acteurs de ces deux mondes.
